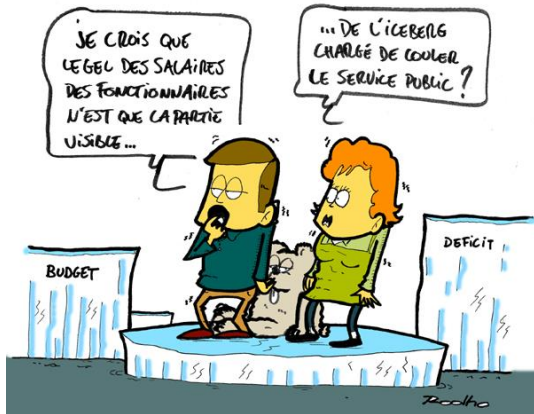


12 ans de gel du point d'indice, Exigeons le point d'indice à 6€!!

Rappelons que depuis 2010, la valeur du point d'indice n'a quasiment pas augmenté.
Et pas d'un centime sous Macron.



Le point d'indice, c'est quoi ?

Il s'agit de la valeur en euros qui, multipliée par votre indice majoré (IM, en haut de votre fiche de paie) donne votre traitement de base.

Sa valeur actuelle est de 4,85€ bruts
(=3,73€ nets)

Revaloriser nos salaires maintenant !

Ne nous réjouissons pas des promesses électoralistes ! Les prévisions de la banque de France situent l'inflation aux alentours de 3,7% à 4,4% en 2022.

De partout la grogne monte face à la flambée des prix de consommation courante : alimentation, énergies, carburant, ...

Pour lutter contre l'appauvrissement croissant, la CGT revendique :

- Le dégel du point d'indice et sa revalorisation à 6€,
- La réinstauration de l'indexation systématique du point d'indice sur l'inflation.

Il s'agit d'une exigence vitale pour éviter que des centaines de milliers de fonctionnaires soient précipités dans la misère par la hausse des prix.



VOTEZ et FAITES VOTER CGT
du 1er au 8 décembre 2022



Depuis des années, on nous oriente vers des rémunérations de plus en plus individualisées (primes, « mérite », ...) alors que seule l'augmentation du point d'indice bénéficie à toutes et tous, dans les mêmes proportions. L'investissement des fonctionnaires se veut totalement désintéressée par nature parce qu'au seul service de la population.

L'individualisation des revenus et la méritocratie n'ont pas leur place dans la santé et l'action sociale. C'est même un danger !